**Observations sur la commission spécialisée sur la recherche au CNESERAC**

**19 septembre 2019 14h-17h30**

Une bonne trentaine de personnes ont assisté à cette réunion (présidée par Maryline Laplace, puis Astrid Brandt-Grau) pour laquelle nous avions un ordre du jour assez famélique :

1.       Installation de la commission d’études spécialisées « Recherche » et échanges et réflexions autour de son périmètre de travail

2.       Point sur la stratégie ministérielle de recherche 2017/2020 du ministère de la culture

3.       Point bilan sur l’actuel Accord-cadre 2016/2020 entre le ministère de la culture et le CNRS ; développement et renforcement des partenariats dans le cadre du futur accord-cadre 2021/2025

4.       Point sur les filières scientifiques et de recherche du MC, agents titulaires et contractuels (sous réserve)

La salle dans laquelle nous étions réunis était trop petite et certaines personnes ne pouvaient s’assoir autour de la table. Pour la FSU, Patricia Mary, Clotilde Boust et moi-même étions présentes. Il n’y a pas eu de tour de table et lorsque les gens prenaient la parole, ils ne se présentaient pas forcément et leur petit carton pouvait ne pas être visible par tous.

Pour résumer très brièvement, ce sont les élus syndiqués qui ont clairement donné une direction aux interventions en prenant très vite la parole et l’ordre du jour n’a pas été franchement respectée, car les interventions ont surtout été faites pour commenter l’ensemble et critiquer notamment l’absence de vision du Ministère.

Il est rapidement apparu aussi que les archéologues et conservateurs pratiquent une forme de recherche plus facile à identifier et peut-être mieux reconnue que celle des écoles d’art. Les interventions de celles-ci montraient surtout leurs difficultés à exister en tant que chercheurs face aux universités, qui selon elles, ne leur reconnaissaient pas cette activité.

Une bonne partie des interventions a également rappelé que nous ne pouvions parler de stratégie de recherche sans parler des personnels : différences des statuts, précarité, problème d’affectifs en forte baisse, etc.

Plus spécifiquement, les interventions de la FSU ont porté sur ces points particuliers :

* Problème de la baisse des effectifs et de la transmission des savoirs et compétences (ce thème a ensuite été de nouveau souligné par d’autres intervenants) (GR)
* La question de l’absence de mobilité dans les corps de recherche et le fait que les ingénieurs de recherche font le même travail que les chargés de recherche sans la reconnaissance comme chercheurs, ce qui pose problème pour porter des projets. (CB)
* Demande d’informations sur l’AERIS (pas sûre de l’acronyme) lors d’une séance du CNESERAC. (CB)
* Le personnel de la filière scientifique et documentation au MCC est important (environ 1500 agents) mais ils sont dispersés dans des structures diverses et on des statuts très différents. (PM)
* Le ministère de la Culture ne forme pas ses propres chercheurs (ceux-ci viennent le plus souvent du milieu universitaire et n’ont pas ou très peu de lien avant la culture avant de travailler pour le MCC) (PM)
* A la proposition soulevée par la DRAC de Pays-de-Loire de s’appuyer aussi sur les collectivités territoriales, il est rappelé que cela peut aussi se révéler néfaste (ex de l’inventaire qui a été démantelé et fonctionne plus ou moins bien selon la politique des CT) (PM)
* La question de la création d’une 4e direction au MCC (cf. PTM) et des conséquences pour la recherche (PM)
* La crainte est soulevée que le CNSERAC ne soit qu’une usine à gaz et il est doc demande de nous dire quel est le calendrier, quel est le travail demandé par le MCC à ses membres et ce qu’ils doivent produire exactement. (PM)
* Une recherche qui est jamais prise en compte est celle que l’on peut qualifier d’« empêchée » ou de « cachée », provenant de la surcharge des personnes qui font tout autre chose (administratif, contrôle) que leur travail de recherche. Il faudrait sanctuariser la recherche chez certains corps où elle n’est pas reconnue. (PM)

Au final, une réunion brouillonne et il a semblé que le MCC était à la recherche du « quoi et comment faire » et semble se tourner vers nous pour remplir sa future « stratégie de la « recherche ». Il nous a ainsi été demandé d’envoyer nos propositions au MCC. Après discussion avec Patricia Mary, il nous a paru pertinent de reformuler certains de nos propos tenus en séance, de donner d’autres propositions qui pourraient se dégager encore et de les envoyer, pas seulement au MCC, mais à tous les membres du CNESERAC. Nous avons jusqu’au 7 novembre pour cela.

Plusieurs axes :

* Question de l’emploi : statuts, recrutements, transmission, etc
* La recherche cachée
* La Culture qui ne forme pas ses propres chercheurs
* Production de données considérable mais dont l’exploitation est soit faite par des personnels extérieurs au ministère, soit de manière incorrecte ou insuffisante par manque de moyens